

## ÉTUDE DE CAS SUR LE BASSIN DE LA CÈRE

# SUPPRESSION DU SEUIL DU PONT DE RHODES SUR LA RESSERGUE

## RESTAURATION DE 29 KILOMÈTRES DE RIVIÈRES À ÉCOULEMENT LIBRE



ERN France  
8 rue Crozatier,  
43000 Le Puy-en-Velay

Mai 2025



### LOCALISATION

Sur la rivière de la Resserque

Département : Cantal (15)

Région : Auvergne-Rhône-Alpes

Bassin versant : Escalmels - Cère - Dordogne



### QUELQUES CHIFFRES

- **Linéaire ouvert** : 29 km au total : 13 km sur la Resserque jusqu'aux sources et accès à 5 affluents sur plus de 16 km
- **Espèces cibles** : Truite fario (*Salmo trutta*), Moule perlière d'eau douce (*Margaritifera margaritifera*), Loutre d'Europe (*Lutra lutra*)
- **Habitats** : Site Natura 2000 : FR8302033 - Affluents of the Cère in Chataigneraie
- **Partenaires** : Maître d'ouvrage Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval, European Rivers Network, 100% financé par le Open Rivers Programme



## Contexte et opportunité

Le ruisseau de la Ressègue est situé dans le département du Cantal et se jette dans le ruisseau d'Escamels dans la commune de Sousceyrac-en-Quercy. La Ressègue est une rivière de première catégorie piscicole, ce qui signifie qu'elle est principalement peuplée de truites.

Le seuil du pont de Rhodes était un ouvrage lié à un ancien moulin situé à 354 m en amont de la confluence. Cet endroit fait partie de la zone spéciale de conservation Natura 2000 FR8302033 : « Affluents de la Cère en Châtaigneraie », remarquable pour sa population de moules perlières et les preuves récentes de leur reproduction. Ce lieu est un Site d'Importance Communautaire qui s'inscrit dans la Directive Habitats. La Moule perlière, espèce classée EN (en danger pour la France) sur la liste rouge de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature en France est présente tout comme d'autres espèces d'intérêt patrimonial tel que la Loutre d'Europe, quasi menacée au niveau européen, et la truite fario, espèce patrimoniale et hôte dans le cycle de reproduction de la moule perlière.

La Ressègue est classée en liste 1 et 2 de l'article L214-17 du Code de l'environnement sur l'ensemble de son cours, ce qui interdit la construction de nouveaux obstacles à la continuité écologique et oblige les propriétaires d'ouvrages existants à garantir la continuité écologique (libre circulation des sédiments et des espèces aquatiques).

Compte tenu de son importance pour la reproduction et l'habitat de la moule perlière, la suppression du seuil du Pont de Rhodes sur la Ressègue était une priorité pour la cellule d'expertise du Plan National d'Actions moule perlière Auvergne-Rhône-Alpes. Cette action apporterait des bénéfices écologiques significatifs à la rivière et permettrait de connecter deux populations de moules perlières.

Avec l'accord des propriétaires, le projet a pu être lancé en ce sens par le Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval qui a la compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations sur le bassin versant de l'Escalmels et ces affluents dont le Ressegue.



↑ Seuil du pont de Rhodes, vue depuis la rive gauche

## Objectif du projet

Ce projet va permettre de restaurer la continuité écologique et d'améliorer la qualité de l'eau en limitant le colmatage, en augmentant l'oxygénation et en abaissant la température, des facteurs qui sont important pour les espèces sensibles cibles.

La Ressègue transporte de grandes quantités de sédiments fins, qui sont bloqués et s'accumulent au niveau de cet obstacle entraînant une uniformisation de la granulométrie (présence importante de sables et de limons) ainsi qu'une homogénéité des vitesses d'écoulement de la rivière. Cet obstacle entraîne des dysfonctionnements hydromorphologiques dans le Ressègue : jusqu'à 500 mètres en amont du seuil sont colmatés et une incision du lit de la rivière au pied du seuil.

Le colmatage actuel réduit les surfaces d'habitats favorables à la moule perlière ; des individus peuvent être trouvés dans les rapides au pied du seuil, mais très peu d'individus ont été identifiés en amont du seuil. La suppression de l'obstacle permettrait donc de limiter cette pression de colmatage et d'offrir une plus grande surface d'habitats favorables aux moules.



↑ Seuil du pont de Rhodes, vue depuis la rive droite

# Préservation et restauration des espèces aquatiques

De nombreuses espèces aquatiques sont touchées par les obstacles présents dans les cours d'eau. Plus d'1 million d'obstacles sont estimés en France, dont 100 000 sont aujourd'hui obsolètes ou sans usage, comme c'est le cas pour le seuil du Pont de Rhodes.

La suppression de l'obstacle va permettre d'ouvrir depuis l'aval 13 km de rivières jusqu'aux sources et d'avoir un cours d'eau sans obstacle. Si l'on prend en compte les affluents du Ressegue, c'est près de 29 km de cours d'eau qui sont ouverts en amont ce qui va permettre d'augmenter le linéaire potentiellement recolonisé par la truite et la moule perlière.

La présence de cette espèce est un indicateur clé de la qualité de l'eau. Une moule filtre jusqu'à 50 litres d'eau par jour, ce qui aide à purifier l'eau. Cette espèce ne vit que dans des cours d'eau propres, avec de l'eau douce, claire et bien oxygénée.



↑ Moule perlière d'eau douce retrouvée morte au pied du seuil du pont de Rhodes



Le cycle de vie de la moule perlière dépend de poissons comme la truite fario. Les larves de la moule, appelées glochidies, ne survivent que si elles se fixent sur les branchies de ces poissons.

Après s'être détachées, les jeunes moules vivent enfouies dans le sable pendant 4 à 5 ans avant d'émerger et peuvent ensuite vivre jusqu'à 100 ans.

La préservation et la restauration des zones de grossissement et de reproduction de la truite sont donc cruciales pour la moule.

← Truite hôte portant une vingtaine de moules perlières d'eau douce dans ses branchies

La Loutre d'Europe bénéficie aussi de cette restauration. Elle mange des poissons et d'autres animaux et contribue donc à l'équilibre de la rivière.

Espèce protégée et classée quasi menacée en Europe et dans le monde, elle nécessite une vigilance particulière pour assurer sa conservation.



↑ La loutre d'Europe, espèce emblématique des cours d'eau

# Travaux

Avant de commencer les travaux, une opération de sauvetage des moules perlières a été effectué. En parallèle, la fédération de pêche du Cantal a mis en place une pêche électrique pour déplacer les poissons qui vivent près du chantier.

Le lit de la rivière a été asséché et une déviation temporaire créée pour démolir le seuil et limiter le plus possible les perturbations sur la faune piscicole.

Les roches récupérées lors de la démolition ont été réutilisées pour diversifier les habitats dans le ruisseau.

Enfin, les berges ont été confortées à l'aide de tressage et de boutures végétales, préalablement prélevées sur place.



↑ Opération de pêche et de sauvetage des moules perlière



↑ Déviation temporaire de la rivière par deux canalisations



↑ Assèchement temporaire du lit de la rivière et pose de géotextile sur les berges

## AVANT TRAVAUX



↑ Photographies avant et après l'enrasement du seuil du pont de Rhodes

## APRES TRAVAUX



document  
réalisé avec le  
soutien de :



Ce projet a été porté par le SMDMCA (Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et Cère Aval) en partenariat avec European Rivers Network et l'appui du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement. Il a entièrement été financé par le Open Rivers Programme (études préalables + travaux) pour un montant total d'environ 85k€

### Pour en savoir plus :

- ERN, Suppression d'un ouvrage sur un cours d'eau a enjeu moule perlière
- DREAL, Préservons la moule perlière
- INPN, Mulette perlière, Moule perlière
- SMDMCA, Restauration de la continuité écologique